

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014  
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick  
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h  
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h  
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine  
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10  
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud  
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30  
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25  
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric  
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30  
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30  
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge  
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

#### **EXCUSES :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux Grands Evènements (BGE) - Organisation de Bordeaux So Good  
festival de la gastronomie et de l'art de vivre, du 28 au 30 novembre 2014 -  
Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Eu égard à la baisse d'activité touristique sur la région bordelaise durant les périodes automnale et hivernale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB) a imaginé un évènement susceptible d'attirer un large public sur le territoire de l'agglomération qui permettrait à terme de placer la Métropole bordelaise parmi les capitales évènementielles européennes. Ainsi, Bordeaux So Good, Festival itinérant de la gastronomie et de l'art de vivre, proposera sur trois jours, du 28 au 30 novembre 2014, la mise en scène de produits phares, de savoir - faire et de terroirs du Sud-Ouest, ainsi qu'une programmation complète et diversifiée d'animations destinées à un public le plus large possible.

Les partenaires institutionnels membres fondateurs de l'évènement sont la CCIB, maître d'ouvrage de la manifestation, La Cub, la Mairie de Bordeaux, le Conseil Régional d'Aquitaine en lien avec l'Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire (l'AAPRA) et avec le parrainage de Michel Guérard.

Les partenaires locaux qui ont contribué à l'élaboration du projet sont la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine section Gironde (CMARA33), la Chambre d'agriculture de la Gironde, auxquelles se joignent le groupe Sud-Ouest, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), les commerçants, et entreprises emblématiques de la gastronomie locale, les organismes formateurs et les écoles, les chefs étoilés bordelais et du Sud Ouest, ainsi que les personnalités ambassadrices des produits régionaux.

L'objectif recherché grâce à l'association de ces nombreux partenaires institutionnels, éducatifs, gastronomiques et culturels, est de proposer un évènement festif et fédérateur au niveau du grand Sud-Ouest valorisant ses atouts que sont la gastronomie, le vin, les produits du terroir, la culture et le patrimoine, en amont des fêtes de fin d'année. Mais également, il s'agira, à moyen et long terme, d'attirer une nouvelle clientèle pour les commerçants, les restaurateurs et les hôteliers de l'agglomération.

Ainsi, 53 exposants, producteurs régionaux de produits phares : huîtres, foie gras, jambon de Bayonne, chocolats, vins etc... proposeront leurs produits à la vente et à la dégustation dans une balade qui se déclinera en saveurs salées et sucrées dans les locaux du Palais de la Bourse et la cour des gourmandises à Mably.

Les animations se dérouleront dans divers lieux partenaires (Bar et école du vin du CIVB, Marché d'Intérêt National (MIN), Opéra National, Musée des arts décoratifs).

Sur le mode de l'organisation mise en place pour la Fête du vin, les dégustations, qui comporteront des produits cuisinés spécifiquement pour l'évènement par une dizaine de chefs étoilés, et divers avantages et animations seront accessibles au moyen d'un pass gourmand Bordeaux So Good de 15 € qui donnera droit à différentes prestations et animations. Tous les lieux d'animation seront desservis par le tramway.

La CCIB en sa qualité de maître d'ouvrage, a décidé de confier l'organisation de cette manifestation à Bordeaux Grands Evènements (BGE) en tant qu'opérateur responsable de l'organisation technique et financière. Dans ces conditions, compte tenu de son expérience pour l'organisation des manifestations d'envergure telles que la Fête du vin ou la Fête du fleuve, le soutien de la Communauté urbaine à BGE s'organisera dans le cadre de la convention tripartite ci-annexée.

Il a été décidé d'associer à l'évènement le thème de la gastronomie basque. Des animations culturelles et des dégustations de produits des terroirs basques espagnols se dérouleront sur un stand dédié.

La programmation est la suivante :

- **Les animations permanentes :**

**Les marchés Bordeaux SO GOOD** présentant à la dégustation et à la vente les produits du Sud-Ouest au sein du Palais de la Bourse et de la Cour Mably.

**Des balades gourmandes** se dérouleront dans un circuit historique et patrimonial au cœur des lieux emblématiques bordelais sur l'axe Bourse-Capucins à travers les quartiers Saint-Pierre et Saint-Michel notamment. Ainsi, l'histoire de la gastronomie passera par le Bar Castan, le Chapon Fin, chez Dubern ou Cadiot-Badie.

**Des animations culinaires et gastronomiques** se mêleront à des ateliers œnologiques dans les locaux du CIVB.

**Un concours des arts de la table** sera organisé au Palais de la Bourse, en partenariat avec l'UMIHRA (Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie de la Région Aquitaine) avec la participation de candidats issus des centres de formation et des lycées d'hôtellerie de la région.

**Des animations culturelles et artistiques** seront proposées sur des supports cinématographiques, photographiques, arts plastiques, rencontres, conférences et débats. Ainsi, l'UGC Ciné Cité et des artistes aquitains tels que le vidéaste Stéphane Soulie et le sculpteur Thierry Lahontaa proposeront leur regard singulier sur

l'alimentation et la gastronomie avec la présence de designers culinaires comme Anne Xiradakis ou Enora Lalet et de photographes culinaires comme Isabelle Rozenbaum. Le Musée d'Aquitaine et la Bibliothèque municipale proposeront un cabinet des curiosités à base de gravures et affiches évoquant la gastronomie et son histoire locale.

**Les rencontres de Bordeaux So Good** auront lieu sous la forme de conférences, de débats et rencontres avec des chefs étoilés.

**La gastronomie et l'art de vivre** seront mis en valeur avec des démonstrations culinaires organisées par l'AAPRA en présence d'animateurs tels que Chef Jésus, Adrien Pedrozzi et Fabien Migot autour d'un produit. Des cours de cuisine en présence des chefs étoilés Lionel Levy, Stéphane Carrade et Eric Guérin auront lieu dans les locaux du Grand Hôtel de Bordeaux.

De grands chefs étoilés viendront exercer leur talent par la fabrication de recettes originales et joueront le rôle d'ambassadeurs de la manifestation. On peut citer notamment, la présence attendue, aux côtés de Michel Guérard de François Adamski, Cédric Béchade, Yves Camdeborde, Philippe Etchebest, Christophe Girardot, Nicolas Magie, Nicolas Masse, Pascal Nibaudeau, Michel Portos, Jean Luc Rocha notamment.

- **Les temps forts :**

**Les concours Bordeaux So Good** seront organisés autour de rencontres inter-générationnelles et de journées scolaires complétées par un concours snacking de luxe pour les apprentis avec un jury grand public. Les concours artistiques de photo, danse et sur les réseaux sociaux (ex : Instagram) complèteront les animations proposées.

**Les nocturnes de Bordeaux So Good** le premier soir s'organiseront sur un parcours qui alliera une offre musicale et culinaire dans le cadre des manifestations suivantes :

- **l'huitre en lumière**, dégustation gratuite, organisée par le Comité Régional de la Conchyliculture Aquitaine de 10 000 huîtres du Bassin d'Arcachon,

- **la Nuit des banquets**, payante mais ouverte à tout public intéressé et sponsors, aura lieu autour de thématiques différentes, par exemple terre et mer, cuisine moléculaire, thème du « millefeuille », street food, art floral, en lien avec des lieux insolites tels que le Palais de la Bourse, l'Opéra de Bordeaux, le M.I.N, le Musée des Arts décoratifs,.....

- **Pigalle : un concert pour le nez, la bouche et l'oreille** alliera le rock, la cuisine et les vignerons avec la présence de François Hadji-Lazaro et le groupe Pigalle au Rocher Palmer transformé pour l'occasion en Palais des délices. Les musiciens du groupe Pigalle se retrouveront ainsi avec des chefs cuisiniers tels que Nicolas Magie, Thomas Brasleret du Saint James, Vivien Durand du Prince Noir et Frédéric Lafon de l'Oiseau Bleu pour des dégustations culinaires.

La clôture du festival donnera lieu à une remise des prix des différents concours.

**Le plan de communication sera le suivant :**

La communication de l'événement bénéficiera de la mise en place d'une identité graphique, de la création d'un site internet Bordeaux So Good <http://www.bordeauxsogood.fr>.

Une page facebook sera gérée par Bordeaux Grands Evènements et la CCIB, et un service de presse sera mis en place. D'autre part, de l'information par affichage sur les réseaux sociaux, des flyers, des relais magazines, les sites web des partenaires seront à la disposition du public.

Les médias locaux tels que le Groupe Sud-Ouest, notamment au moyen de sa revue Sud-Ouest Gourmand, le magazine Terre de vins et les télévisions locales France 3 et TV7 seront présentes pour relayer les animations de cet évènement.

Par ailleurs, la Communauté urbaine prendra à sa charge l'habillage d'une rame de tramway aux couleurs de l'évènement et des animations y seront organisées.

3 500 visiteurs sont attendus sur 3 jours, originaires de l'Aquitaine et de l'agglomération bordelaise, pour une vente estimée de 3 000 pass gourmands. Plus la restauration afférente permettant une mobilisation conséquente des restaurateurs (dont 18 brasseries), et des commerçants bordelais en partenariat avec l'association Ronde des Quartiers de Bordeaux.

Les entreprises et artisans locaux seront également sollicités pour les installations techniques et logistiques.

Les moyens humains mis en œuvre par BGE concernent l'emploi direct de deux personnes et de vingt emplois indirects, sans compter les dizaines de techniciens et bénévoles spécialisés qui apporteront leur contribution.

Pour l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de cette manifestation, le budget prévisionnel exposé ci-dessous, proposé par Bordeaux Grands Evènements s'élève à 349 041,67 € H.T, qui sollicite la participation, en sa qualité de membre fondateur, de la Communauté urbaine à hauteur de 50 000 €, identique à celle des autres partenaires fondateurs de la manifestation, dont la CCIB, maître d'ouvrage.

Le tableau ci-après retrace le budget prévisionnel de la manifestation :

DEPENSES	€H.T	RECETTES	€H.T	%
Logistique générale	97 000	<b>Membres fondateurs :</b>		
Production technique	18 260	C.C.I.B	50 000	14,3
Prestations AAPRA	20 000	Mairie de Bordeaux	50 000	14,3
Animations culturelles &concours	31 300	Conseil régional/AAPRA	50 000	14,3
Commercialisations et banquets Passeport gourmand	42 310	La Cub	50 000	14,3
Communication	46 685	<b>Partenariat institutionnel</b>		
Organisation & gestion de projet équipe BGE	44 250	C.M.A.R.A 33		
Achats divers de matériel	18 350	Ch d'Agriculture Gironde	15 000	4,3
	30 886,67	Ch d'agriculture	15 000	4,3
		Aquitaine	5 000	1,4
		MIN Bordeaux Brienne	3 750	1
		<b>Partenaires privés :</b>		
		Groupe Auchan	2500	0,71
		Galeries Lafayette	2500	0,71
		Klepierre	15 000	4,3
		Keolis	10 000	2,9

		<b>Espaces commerciaux</b> 51 espaces payants (500€/stand) <b>Vente au grand public</b> Pass Bordeaux So Good (2500 à 12,50 € H.T) Banquets	25 500	7,3
			31 250	8,9
			23 541,67	6,7
<b>TOTAL</b>	<b>349 041,67</b>	<b>TOTAL</b>	<b>349 041,67</b>	

Dans ce cadre budgétaire, la participation de la Communauté urbaine s'élève à 14,3 % du budget et à 20,9 % des participations publiques.

La Communauté urbaine, au titre de l'attractivité du territoire, est intéressée par une telle démarche, afin de compléter le programme des événements culturels et festifs de son territoire. C'est pourquoi, il vous est proposé de soutenir cette première édition, en tant que membre fondateur. Néanmoins, il sera nécessaire, dans la perspective d'une possible pérennisation d'un tel événement, de regarder les résultats de la première édition et que son organisateur aille chercher des partenariats privés complémentaires de l'accompagnement public, afin de faire de cet évènement un motif d'attraction de l'agglomération comme l'est, par exemple, la Fête des Lumières à Lyon.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'article L5215-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012, adoptant le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que la manifestation Bordeaux So Good participe à l'attractivité de l'agglomération de par la fréquentation attendue et à son développement économique par les retombées, notamment auprès des producteurs, artisans, restaurateurs, hôteliers et entreprises du territoire.

#### **DECIDE**

**Article 1** : il est attribué à Bordeaux Grands Evènements une subvention de 50 000 € pour l'organisation de la manifestation Bordeaux So Good, pour un montant de dépenses subventionnables H.T de 349 041,67 €,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

**Article 3** : le règlement de cette subvention sera opéré sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, opération n°05P098O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2014

M. MAX COLES